

Des permis de voyage sont exigés dès que vous participez à des rencontres hors de votre région (tournois, matchs amicaux, festivals). Une demande doit être faite par événement. Le formulaire est dorénavant complété directement dans ***Spordle par votre club.***

Pour ce faire veuillez communiquer avec votre club à qui vous devrez fournir une liste de joueurs lors de votre demande.

Le permis est ensuite approuvé régionalement, et si votre activité à lieu hors Québec, la demande sera aussi acheminée pour approbation auprès de Soccer Québec.

Votre club sera en mesure de vous remettre les documents nécessaires dès que les approbations sont obtenues à même le système Spordle.

- Pour un permis au Québec, seule l'approbation de la région est nécessaire.
- Pour les permis au Canada ou USA, les autorisations de la région et de Soccer Québec sont nécessaires.
- Pour les permis à l'internationale, l'approbation de l'Association Canadienne de Soccer est aussi nécessaire.

Endroit de l'événement	Date de présentation	Coûts
Au Québec	Au moins 7 jours avant le début de l'événement	40.00\$
Ailleurs au Canada (Ottawa compris)	Au moins 30 jours avant l'événement	90.00\$
Aux U.S.A.	Au moins 30 jours avant l'événement	120.00\$
International	Au moins 60 jours avant l'événement	275.00\$

****IMPORTANT** Des amendes sont applicables pour les demandes qui ne respectent pas les délais: un frais de 20.00\$ par semaine de retard.** Veuillez présenter vos demandes à temps.